MURVIEL
LÈS MONTPELLIER

DÉLIBÉRATION N°2026-80

Séance du mardi 17 novembre 2026

LE 17 NOVEMBRE 2026 À 18H30, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER, RÉGULIÈREMENT CONVOQUÉ LE 10 NOVEMBRE 2026, S'EST RÉUNI AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI, AU LIEU HABITUEL DE SES SÉANCES, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR GILLES CUSIN, MAIRE.

Nombre de Conseillers

En Exercice	19
Présents	13
Votants	19

Présents : M. Gilles CUSIN, M. Viven BINAMICKA-LUWAMOU, M. Dominique BARIL, Mme Zahia BOUKTAB, M. Philippe GIRAUD-CHATILLON, M. Serge SERRA, M. Philip VALANDRO, M. Laurent PRAT, M. Laurent VIAL, M. Mickaël CHAPELLE GARCIA, Mme Laura PAUTLER, Mme Lisa BRISSAC, Mme Sylvia BRISSAC.

Pouvoirs :
Mme Caroline LEEMANS avait donné pouvoir à Mme Laura PAUTLER,
Mme Sylvie MEURIOT avait donné pouvoir à M. Dominique BARIL
Mme Aurore CLEMENT avait donné pouvoir à Mme Zahia BOUKTAB
Mme Jessica LAUVERGEON avait donné pouvoir à Mme Sylvia BRISSAC
M. Nicolas ANTHERIEU avait donné pouvoir à M. Gilles CUSIN
Mme Chrystelle FAURE avait donné pouvoir à M. Viven BINAMICKA-LUWAMOU

Secrétaire de séance : M. Philip VALANDRO

OBJET : CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUE DE LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER ET LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE « LÉO MALLET » DE MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER – AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur le Maire rappelle que sur le territoire de la Métropole coexistent le Réseau des médiathèques et de la culture scientifique, composé de 14 médiathèques portées par la Métropole de Montpellier et des bibliothèques communales soutenues par la Médiathèque Départementale de l'Hérault (MDH).

La commune de Murviel-lès-Montpellier est en charge de la médiathèque municipale Léo Malet, service public ouvert à tous. Sa mission première est d'assurer la qualité de la lecture publique et de garantir un service de proximité.

Le Réseau des médiathèques et de la culture scientifique (RMCS) de Montpellier Méditerranée Métropole et la médiathèque communale Léo Malet souhaitent coopérer autour d'objectifs partagés, cohérents à la fois avec les axes du Schéma de Développement de la Lecture Publique (SDLP) adopté par délibération du 16 juillet 2025 au conseil de Métropole, et avec les objectifs propres de la commune de Murviel-lès-Montpellier.

Cette coopération complète l'action de la médiathèque départementale de l'Hérault (MDH) qui a pour mission, à l'échelle du département de renforcer la couverture territoriale en bibliothèques et ne saurait ni se substituer, ni dédoubler l'offre de service de la MDH à destination des bibliothèques des petites communes. Le RMCS et la MDH ont également conventionné leur partenariat pour la poursuite partagée et complémentaire des objectifs de lecture publique.
Cette convention permet de pérenniser des actions et dispositifs communs existants, tel que le Pas-seport multimédia(thèques), et pose le cadre des actions de coopération qui peuvent être envisagées entre le RMCS et la médiathèque municipale Léo Malet, dans un esprit de réciprocité et de partage des expertises, ressources et pratiques au service des habitants.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire et, le cas échéant :

- **D'APPROUVER** la convention de coopération entre le réseau des médiathèques et de la culture scientifique de Montpellier Méditerranée Métropole (RMCS) et la médiathèque Municipale Léo Malet de Murviel-lès-Montpellier, jointe à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité cette délibération par :
POUR : 19 voix
CONTRE : 0 voix
ABSTENTION : 0 voix

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Philip VALANDRO
Secrétaire de séance

Gilles CUSIN
Maire de Murviel-lès-Montpellier

Certifié exécutoire compte tenu de :
sa transmission en préfecture le 20/11/2026
et de sa publication le 20/11/2026
et/ou de sa notification le _____